



Déclaration du Bouclier Bleu sur la situation en Egypte

31 janvier 2011

Suite aux récents événements qui ont marqué l'Égypte, le Bouclier Bleu exprime aujourd'hui sa plus grande inquiétude quant à la sauvegarde de l'incalculable patrimoine culturel égyptien.

Au cours des derniers jours, bon nombre de musées et de sites égyptiens ont été exposés au vol et à la destruction. Bien heureusement, il semble que dans certains cas la population civile égyptienne se soit mobilisée pour protéger les musées et les sites du pays. Si cela démontre l'attachement de la population locale à son patrimoine culturel et sa détermination à le protéger, cela prouve aussi la vulnérabilité des institutions culturelles, des monuments et des sites en cas de situations comme celle que connaît le pays depuis quelques jours.

Il est universellement reconnu que l'Égypte détient un patrimoine culturel et historique incomparable qui a, de tout temps, profondément influencé le monde entier. Toute perte ou destruction des biens culturels égyptiens amputerait des pans entiers de la mémoire collective de l'humanité. Par conséquent, il est impératif que tous les acteurs concernés par la préservation de ce patrimoine extrêmement riche prennent toutes les mesures nécessaires pour éviter la destruction totale ou partielle ou encore le pillage des archives, des bibliothèques, des monuments, des sites et des musées égyptiens.

Le Bouclier Bleu appelle donc la société civile égyptienne dans son ensemble à faire tout ce qui est en son pouvoir pour limiter ou prévenir tout acte qui pourrait endommager ou détruire leur patrimoine culturel. Le Bouclier Bleu rend aussi hommage aux citoyens du Caire et du reste du pays qui se sont mobilisés spontanément pour protéger le Musée du Caire et d'autres institutions culturelles. Nous appelons tous les Égyptiens à soutenir tout effort visant à prévenir le pillage ou la destruction des sites et des institutions à travers le pays.

La mission du Bouclier Bleu est de « travailler à la protection du patrimoine culturel mondial en cas de conflit armé et de catastrophe d'origine humaine ou naturelle ». C'est la raison pour laquelle il met son expertise et son réseau de membres à la disposition de leurs collègues égyptiens afin de soutenir leur engagement pour la protection du patrimoine national, l'évaluation des dégâts encourus et la mise en place des mesures nécessaires pour sa restauration et sa réparation.

Les organisations membres du Bouclier Bleu sont en liaison permanente avec leurs collègues égyptiens pour obtenir de plus amples informations sur l'évolution de la situation, les besoins potentiels et les réponses à apporter, et ce afin de mobiliser leurs réseaux en conséquence.

Un rapport plus complet sur les dégâts, les besoins et les actions à entreprendre sera prochainement publié afin de faciliter la coordination des opérations nécessaires.

Le Bouclier Bleu

Le Bouclier Bleu est l'emblème protecteur de la Convention de La Haye de 1954, traité international formulant les règles de protection en situation de conflit armé. Le Bouclier Bleu est composé d'organisations relatives aux musées, aux archives, aux supports audiovisuels, aux bibliothèques, et monuments et aux sites.

Le Comité international du Bouclier Bleu (International Committee of the Blue Shield – ICBS), créé en 1996, est composé des représentants de cinq organisations non-gouvernementales travaillant sur ces domaines :

- Le Conseil international des archives (www.ica.org),
- Le Conseil international des musées (www.icom.museum),
- Le Conseil international des monuments et des sites (www.icomos.org),
- La Fédération internationale des institutions et des associations de librairie (www.ifla.org)
- Le Conseil de coordination des associations d'archives audiovisuelles (www.ccaaa.org)

Des Comités nationaux du Bouclier Bleu ont été créés dans certains pays (19 établis et 19 en formation). L'Association des comités nationaux du Bouclier Bleu (Association of National Committees of the Blue Shield – ANCBS), créée en décembre 2008, coordonne et renforce les efforts internationaux visant à protéger les biens culturels en cas de conflit armé ou de catastrophe naturelle. Le siège de l'ANCBS est situé à La Haye.

Pour nous contacter : secretariat.paris@blueshield-international.org

Pour suivre le Bouclier Bleu :

- Site internet : <http://www.blueshield-international.org>
- Groupe Facebook : Egypt 2011 Blue Shield Solidarity
- Page Twitter : [blueshieldcoop](https://twitter.com/blueshieldcoop)